

Édito



Léguevinoises, Léguevinois, Mes très Chères et Chers concitoyen(ne)s,

En avril dernier, lors du débat d'orientations budgétaires, j'ai notamment présenté au Conseil Municipal, nos lignes directrices en matière de gestion budgétaire ainsi que notre plan pluriannuel d'investissements. Le premier dossier de ce journal municipal est justement consacré aux finances. Sujet éminemment important car il s'agit de vous expliquer, en toute transparence, comment notre équipe municipale a décidé de financer le projet pour lequel nous avons été élus.

Un programme d'investissements, ambitieux sur son approche, car nous réaliserons ce que nous vous avons promis; et ambitieux sur son volume puisque ce sont près de 21 millions d'euros que nous allons engager sur la période 2021-2026:

- Pour l'écologie et les déplacements: 2,2 millions €, avec notamment la création de voies cyclables et la construction d'une ferme pédagogique qui aura, à terme, vocation à alimenter notre restauration scolaire.
- Pour la vie locale, sociale et associative: 6,3 millions €, avec entre autres, la construction du gymnase de Castelnouvel, de nouvelles tribunes pour le stade de rugby, la prise en compte des problèmes d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap et les poussettes, la future Maison des associations et de la vie sociale.

- Pour le développement urbain: 4,3 millions € avec principalement les réaménagements du centre-ville afin de le rendre plus attractif et commerçant, la création d'un tiers lieu équipé d'espaces de coworking...
- Pour l'enfance et la jeunesse: 1,4 million € avec l'extension de l'école Madeleine BRES (8 classes supplémentaires), la création d'un « trottinette rollers-park », de nouveaux aménagements pour la MJC...
- Enfin, pour l'entretien des bâtiments publics, de nos écoles et des voiries, ce sont plus de 6,4 millions € que nous investirons.

1 € dépensé = 1 € utile pour Vous. Je suis conscient que l'argent public, c'est celui de nos impôts. Dès lors, mon objectif est, d'une part, de répondre aux besoins de l'évolution de la commune, d'autre part, de faire face à la crise que nous subissons et de compenser la suppression de la taxe d'habitation ainsi que les baisses de dotations de l'État. Enfin, il s'agit de vous apporter toujours plus de services et de construire l'avenir, sans augmenter les impôts communaux. Un exercice qui demande de la hauteur, de l'analyse et de la méthode. Vous pouvez compter sur mon équipe municipale.

Pour cela, même si nous allons réduire le niveau d'épargne de la commune et avoir recours à l'emprunt, nous assurons que le montant du remboursement annuel de la dette à la fin de notre mandat, sera identique, voire moins élevé que celui que nous avons trouvé à notre arrivée. Depuis notre élection, la Municipalité travaille désormais en bonne intelligence avec tous les partenaires de la commune (État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de Communes, organismes et aménageurs) pour chercher toujours plus de subventions et de financements. L'intérêt de la commune, le vôtre, doit primer sur toute autre considération. Nous avons déjà obtenu des financements et des services supplémentaires avec notamment l'ouverture de la Maison départementale de la proximité au sein des locaux de la Maison des solidarités (derrière la Poste), mais également des engagements forts en termes de transports et de déplacements doux.

Concernant l'évolution urbanistique, même si elle est source de recettes fiscales, nous nous sommes engagés, auprès de vous, à un développement maîtrisé et raisonné. Nous souhaitons en effet privilégier la qualité de vie des habitants. Ainsi, nous accueillerons de nouveaux léguevinois, mais nous le ferons dans de bonnes conditions, en anticipant les besoins, les services et les infrastructures. Il s'agit, ici encore, de changer de méthode.

Enfin, vous le savez, nous nous sommes engagés à remettre les léguevinois au cœur de la Démocratie. Si nous avons déjà lancé des consultations, notamment sur les parkings vélo et l'offre culturelle, nous voulons aller plus loin. À l'automne, nous lancerons le Comité Léguevinois Consultatif, le Conseil Associatif, le Conseil des Aînés et le Groupe Jeunesse. Dans un même temps, les Comités de quartier vont être organisés différemment; en effet, nous les voulons interactifs et participatifs. Nous souhaitons renforcer la proximité entre vous et vos élus. Ainsi, entouré de mon équipe, depuis ce mois de juin, je tiens un stand « le Maire à votre écoute » tous les premiers dimanches du mois sur le marché. En complément, nous viendrons régulièrement à votre rencontre dans vos quartiers. Quoi de mieux que le terrain pour se rendre compte de votre quotidien et échanger sur vos sujets de préoccupation?

Mes très Chères et Chers concitoyen(ne)s, au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble des agents de la Ville, du CCAS et de la Maison des quartiers, je vous souhaite de passer un très bel été. Si la situation sanitaire est encore fragile et que le virus est toujours présent, grâce à la responsabilisation de chacune et de chacun, nous regagnons peu à peu notre liberté et le plaisir de nous retrouver, dans nos associations, à TEMPO, à la piscine, sur les terrasses, chez nos commercants...

Alors à très bientôt!

Votre Maire,

Étienne Cardeilhac-Pugens

Monsieur le Maire et vos élus sont à votre écoute et disponibles pour vous rencontrer. Vous pouvez les contacter par mail ou en téléphonant à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

t) low le ins

4-5
La ville en parle

6-12

Dossiers

- Budget 2021
- Stratégie environnementale
- Les léguevinois au cœur de la Démocratie

13-16 Actu-cité

Tribune libre

18-19 Léguevin malin

Journal municipal de Léguevin
Mairie • 52, av. de Gascogne, 31490 LÉGUEVIN
Tél.: 05 62 13 56 56
courriel: contact@ville-leguevin.fr

Conception graphique: Studio Vost Directeur de publication: Étienne Cardeilhac-Pugens

Retrouvez l'ensemble des actualités et des informations utiles sur le site de la ville :

www.ville-leguevin.fr

Et sur nos réseaux sociaux :







Facebook: VilleLeguevin
Instagram: ville_de_leguevin
Chaîne Youtube: Mairie leguevin

Pour être informé par SMS des actualités importantes de la ville, abonnez-vous au système d'alerte SMS en contactant la Mairie ou en remplissant le formulaire en ligne: www.ville-leguevin.fr/alerte_SMS.aspx

• Bruits de voisinage

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une nuisance en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Travaux giratoire Route de Toulouse

Création d'un giratoire Route de Toulouse, au croisement de la Route de la Salvetat et de l'Avenue de la Commanderie, du 1^{er} juin au 31 juillet 2021. Les travaux se déroulent en 3 phases et des déviations sont mises en place :

- 1^{re} phase du 1^{er} au 21 juin côté Avenue de la Commanderie,
- 2^e phase du 22 juin au 13 juillet côté route de la Salvetat,
- 3° phase du 14 au 31 juillet de nuit.

« L'intersection des routes de Toulouse, de la Salvetat (RD42) et de l'Avenue de la Commanderie est dangereuse. Par ailleurs, la précédente Municipalité ayant accordé les permis de construire pour 57 logements à proximité, route de Toulouse (face à la boulangerie le Fournil de Marius), il convient de gérer la future circulation. Ainsi, pour votre sécurité, un nouveau giratoire (rond-point) va être créé, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la Save au Touch. Nous vous remercions de votre compréhension. »

Votre Maire, Étienne Cardeilhac-Pugens



Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages ou encombrants, placés sur le domaine public, sont verbalisables. Le montant de l'infraction peut aller jusqu'à 750 €. Nous rappelons que la Communauté de Communes de la Save au Touch a mis en place, une fois par semaine, un service de ramassage d'encombrants: contactez-les pour inscription au 05 34 55 46 10.

Restauration scolaire du mercredi

À partir de la rentrée 2021/2022, la Municipalité proposera aux enfants qui fréquentent le restaurant scolaire le mercredi, de "badger" comme les autres jours de la semaine. La réservation des mercredis ne sera plus nécessaire, allégeant ainsi la gestion administrative des familles. Le tarif du repas des mercredis sera uniformisé sur la base de 3,20 € pour tous, au lieu de 5,90 € qui se pratiquait précédemment. Les enfants présents après le repas sur le temps périscolaire seront comptabilisés par les animateurs.

Déjections canines et chiens tenus en laisse

En dehors des caniveaux, par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins. Il est donc fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal en vue de les déposer dans les poubelles.

En cas de non-respect de l'interdiction édictée ci-dessus, les infractions sont passibles d'amendes prévues au Code Pénal pour les contraventions de deuxième classe.

Par ailleurs, les chiens doivent être tenus en laisse au sein des espaces de loisirs.



Hommage à Jean Bacarat



Monsieur Jean Bacarat nous a quittés dimanche 2 mai 2021. L'ensemble des élus et des agents municipaux salue sa mémoire. Homme engagé, fidèle et infatigable serviteur de la vie locale, il fera son entrée au Conseil Municipal pour la première fois en mars 1989, sur une liste d'opposition. Élu majoritaire de 2001 à 2020, il sera Adjoint au Maire, en charge des affaires sociales, puis Conseiller municipal délégué aux logements sociaux et aux commerces. Durant ces plus de trente années de mandat, Jean Bacarat s'est illustré par sa proximité, sa bienveillance et son implication dans les affaires communales parvenant ainsi, entre autres choses, à la création du centre social de Léguevin, à la mise en place du portage de repas à domicile, à l'accession pour de nombreux léguevinois à un logement social ou encore au « sauvetage » de la Maison de retraite Curtis... De fait, son action au service de la commune lui vaudra, en

2014, la remise de la médaille communale et départementale. Lors de ses obsèques en l'Église Saint-Jean Baptiste de Léguevin, M. Étienne Cardeilhac-Pugens et M. Stéphane Mirc ont déposé sur son cercueil l'écharpe d'adjoint au Maire, en témoignage de leur reconnaissance. À ses proches et à tous ceux qui le regrettent, la Municipalité de Léguevin présente ses sincères condoléances.

Retrouvons-nous en terrasse!

« Nous l'attendions impatiemment, les terrasses de nos restaurants ont pu enfin rouvrir. Afin de soutenir une meilleure relance pour nos bars et restaurants, la Municipalité, en concertation avec les principaux concernés, a décidé de développer des espaces partagés. Ainsi, les terrasses se sont vues agrandies, en utilisant le trottoir et quelques places de parking. Conformément à l'objectif de dynamisation du centre-ville fixé par Monsieur le Maire, les terrasses sont doublées les vendredis et samedis soir. Ainsi l'avenue de Gascogne est piétonne de la Place de la Liberté au croisement de l'Avenue de Bouconne et une terrasse éphémère est installée Place de la Liberté, réservée au "click and collect". Ainsi vous pouvez commander auprès de tous les restaurateurs de la commune et venir vous installer pour partager un moment convivial. Nous vous demandons de bien vouloir trier vos déchets dans les conteneurs disposés à cet effet. Bon appétit et à la vôtre! » Stefan Maffre, Adjoint au Maire, délégué à la vie locale.



Joyeux anniversaire M^{me} Miégeville

Le 24 avril 2021, au nom de la Municipalité et de l'ensemble des Léguevinois, Monsieur le Maire a offert un joli bouquet de fleurs à Madame Hélène Miégeville qui a fêté ses 102 printemps. Félicitations à notre doyenne!



DOSSIERS

Une stratégie financière ambitieuse et responsable



Laurent Linguet, Adjoint au Maire délégué aux finances

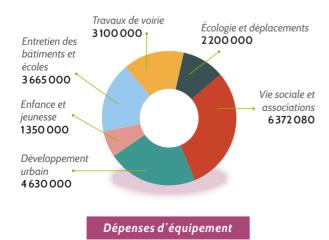
« Parce qu'elle a été élue pour 6 années, notre équipe municipale a souhaité travailler sur un budget qui ne soit pas la somme de six budgets consécutifs, mais sur un véritable plan pluriannuel. Cette nouvelle approche constitue la norme dans une commune de la taille de Léguevin. Cela nous permet de lister les projets que la commune souhaite engager sur la durée du mandat, d'en lisser la charge sur la période considérée, d'anticiper et de contractualiser avec tous les partenaires institutionnels et financiers de la ville pour bénéficier d'un niveau de subvention optimisé et sécurisé mais également de s'assurer de la soutenabilité financière du programme. C'est pourquoi ce budget pour 2021 vous sera présenté, dans un premier temps, selon une approche pluriannuelle (2021-2026) avant de vous livrer sa traduction budgétaire pour 2021. »

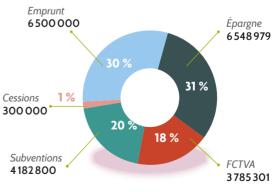
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT: LÉGUEVIN 2026

La nouvelle Municipalité a souhaité construire un programme pluriannuel en s'affranchissant du principe, jusqu'alors fait dogme, de la nécessité de disposer du niveau d'épargne le plus haut possible afin de financer les investissements. En effet, pour faire croître le niveau d'épargne d'une commune il faut soit augmenter les recettes, et notamment les impôts locaux, soit diminuer les dépenses avec pour corollaire une dégradation des services rendus à la population. Pour la nouvelle équipe municipale, ces deux options n'en sont pas et il est dès lors nécessaire de prévoir des sources de financement alternatives:

 Le recours à l'emprunt, dans une période où une commune peut disposer sur 20 ans d'un taux à moins de 1%, doit être sérieusement envisagé. D'ailleurs, il n'est pas pertinent de financer sur un seul et même exercice des équipements qui sont destinés à être utilisés par plusieurs générations. Dans ces conditions, le montant de la dette communale va progresser. Toutefois, il convient de noter que ce recours à l'emprunt, avec des taux bas et un meilleur étalement des remboursements, la commune ne remboursera pas plus en 2026 qu'elle ne remboursait en 2020. Or ce qui est important n'est pas tant ce que l'on doit, mais ce que l'on rembourse.

Une recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires. En effet, l'Europe, l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) sont financés par nos impôts, il est donc normal que ces impôts acquittés par les léguevinois puissent bénéficier plus largement aux léguevinois.





Financement des dépenses d'équipement

BUDGET PRIMITIF POUR 2021

> Budget principal

Le budget primitif pour 2021, adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2021, a pour ambition d'engager ce programme pluriannuel d'investissements avec le lancement des travaux du gymnase de Castelnouvel (1400000€) et l'extension du groupe scolaire Madeleine Bres (400000€) mais également d'en préparer la poursuite en procédant aux acquisitions des locaux nécessaires à la création du tiers lieu et à l'extension de l'Hôtel de Ville (480000€) et engageant les études nécessaires à la construction des tribunes du stade de rugby (200000€), de l'aménagement du foyer rural (200000€), des aménagements du centre-ville (50000€) et la création de pistes cyclables (100000€).

Des travaux de voirie ont également été inscrits pour 1300 000 €, avec notamment le paiement à la CCST des travaux réalisés sous fonds de concours (323 000 €), l'urbanisation de la RD42d – boulevard du paradis (534 000 €) et RD37/65a (100 000 €), des travaux de pluvial (100 000 €), des travaux de réseaux électriques (100 000 €), ...

Des travaux d'entretien des bâtiments et des écoles mais également d'acquisition de matériel pour près de 820 000 €, avec notamment la piscine (100 000 €), les écoles (150 000 €), les aires de jeux (30 000 €), l'acquisition de matériel pour les services techniques (70 000 €), de matériel informatique (75 000 €), de matériel pour TEMPO et la halle Piquot (40 000 €), la mise en place de défibrillateurs (20 000 €)...

Les montants indiqués ci-dessus entre parenthèses sont les enveloppes débloquées pour 2021.

Section de Fonctionnement

Produits de cessions

Recettes d'investissement

Excédent reporté	1000000
Produits exceptionnels	82 000
Produits des services et locations	1701580
Impôts et taxes	5 124 000
Dotations	2 126 000
Recettes de fonctionnement	10 033 580

Charges à caractère général	2 492 458
Charges de personnel	4 880 000
Charges exceptionnelles	167 600
Charges de gestion	1180 403
Intérêts de la dette	23 359
Dépenses de fonctionnement	8 743 820

5 915 299

AUTOFINANCEMENT BRUT			1 289 760
Section d'investissement			
Excédent reporté	2 027 073	Emprunts et dettes	251140
Dotations et fonds	809 223	Dépenses d'équipement	5 664 159
Subventions d'Équipement	360 266		
Emprunt et dettes	1348 978		

BESOIN DE FINANCEMENT		889 760

Dépenses d'investissement

480 000

5 025 539

DOSSIERS

> Fiscalité

La réforme de la Taxe d'Habitation entraîne, dès 2021, la disparition du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales au profit de la commune et de la Communauté de Communes. Celle-ci sera compensée par le transfert à la commune du taux de Foncier Bâti du Conseil Départemental (voir tableau ci-dessous, flèche verte). La Communauté de Communes sera quant à elle compensée par la perception d'une fraction du produit de la TVA. Ainsi, pour toutes les personnes qui sont d'ores et déjà exonérées de Taxe d'habitation sur leur résidence principale, et dans la mesure où la commune a décidé de ne pas augmenter ses taux de fiscalité, les évolutions suivantes devraient apparaître:

2020

2020				
	Commune	Département	Intercommunalité	TOTAL
Taxe d'Habitation Rés. principales	14,09%		0,00%	14,09%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	16,23%	21,90%	0,00%	38,13%
2021				
	Commune	Département	Intercommunalité	TOTAL
Taxe d'Habitation Rés. principales	X		X	0,00%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	38,13%	Х	0,00%	38,13%

Il s'agit d'une opération transparente, sans aucun impact pour les léguevinois.

> Budgets annexes eau et assainissement

Pour 2021, des travaux sur les réseaux d'assainissement seront réalisés pour notamment assurer la connexion du réseau d'eau potable au réseau de Toulouse Métropole, mais également pour permettre la réhabilitation des réseaux de Cazalas et Grill.

Excédent reporté	271 165	Charges à caractère général	1150 900
Produits exceptionnels	42 000	Charges de personnel	0
Produits des services et locations	2 577 501	Charges exceptionnelles	320 000
Impôts et taxes	0	Charges de gestion	1050000
Dotations	60	Intérêts de la dette	4 347
Recettes de fonctionnement	2 890 726	Dépenses de fonctionnement	2 525 247

AUTOFINANCEMENT BRUT	365 479

Excédent reporté	366 476	Emprunts et dettes	65 096
Dotations et fonds	145 596	Dépenses d'équipement	904 975
Subventions d'équipement	466		
Emprunt et dettes	150 000		
Produits de cessions	0		
Recettes d'investissement	662 538	Dépenses d'investissement	970 071

	NCEM	

AUTOFINANCEMENT BRUT

307 533

9 672



Béatrice Barcos, Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales

Budget CCAS

Le budget du CCAS pour 2021 est globalement un « budget de reconduction ». Toutefois, la baisse du nombre d'enfants de 0 à 3 ans sur la commune remet quelque peu en cause l'équilibre financier de la crèche familiale.

Excédent reporté	28 062	Charges à caractère général	91 320
Produits exceptionnels	5 000	Charges de personnel	730 600
Produits des services et locations	176 510	Charges exceptionnelles	1000
Impôts et taxes	630 000	Charges de gestion	6 830
Dotations	0	Intérêts de la dette	150
Recettes de fonctionnement	839 572	Dépenses de fonctionnement	829 900

Excédent reporté	30 895	Emprunts et dettes	4 000
Dotations et fonds	0	Dépenses d'équipement	38 15
Subventions d'Équipement	0		
Emprunt et dettes	4 000		
Produits de cessions	0		
Recettes d'investissement	34 895	Dépenses d'investissement	42 15

BESOIN D	DE FINANCEMENT	7 256
----------	----------------	-------

Environnement: une stratégie et des actions



Marjorie Lalanne, Adjointe au Maire déléguée à l'environnement

FÊTE DE LA NATURE

La 1^{re} édition de la Fête de la Nature vous a été proposée à Léguevin du lundi 17 mai au dimanche 23 mai avec une journée d'inauguration le samedi 22 mai : journée internationale de la biodiversité!

Le programme de cette manifestation et plus particulièrement celui de cette journée du samedi a été très riche: lancement officiel de la création de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), proposition d'une multitude d'ateliers et découverte du nom que vous avez choisi pour ce bel espace de promenade en contrebas du cimetière: la coulée verte de la Bastide.

Vous avez été nombreux à flâner dans Léguevin, sur différents sites, pour profiter des ateliers organisés par les services municipaux, les partenaires, les associations et les bénévoles: tutoriel de fabrication d'abris à hérisson, nichoir à mésange et à chauve-souris, atelier autour de l'abeille et de l'apiculture en passant par la découverte des choix de mode de compostage, visionnage d'un film à TEMPO, découverte de la biodiversité de nos rivières et de nos sentiers de randonnée, musique et écriture en plein air, ateliers enfants et expositions, troc plantes, conférences sur la pollution lumineuse et l'impact sur la biodiversité du changement climatique et bien d'autres.

Hâte de vous proposer la 2º édition en 2022 et de partager ces moments avec vous!





GESTION DES ESPACES VERTS



Jérôme Bessede, Conseiller Municipal délégué aux espaces verts

Dans le cadre de notre politique de préservation de notre patrimoine naturel, la question de la tonte est centrale: en effet décaler la fauche d'une prairie, ou d'un espace vert de quelques semaines permet de laisser le temps à la flore de se développer: pour exemple dans le quartier d'Hillès, il est encore possible début juin d'observer quelques Serapias vomeracea ou des Lychnis flos-cuculi.

Ainsi, ne soyez pas surpris que la tonte soit moins régulière; c'est une démarche écologique et certainement pas de la négligence. Au bord des cours d'eau et des lacs, nous retarderons la tonte pour laisser à la faune un espace de repos tout en entretenant les postes de pêche. Se balader en préservant la biodiversité, quoi de plus naturel?

Concernant le fleurissement, vous aurez observé des changements conformes à l'engagement de la nouvelle municipalité: des variétés de plantes et de fleurs locales et/ou qui consomment peu d'eau. Par ailleurs, la commune a de moins en moins recours aux désherbants. Ceci implique, soit davantage de moyens humains donc plus de coûts pour la commune, soit d'accepter de laisser un peu plus de place à la nature. Nous avons opté pour ce second choix.

ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE



Muriel Minondo, Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme et à l'éclairage public

À l'issue de la conférence sur le thème de la "pollution lumineuse" organisée à TEMPO dans le cadre de la Fête de la Nature, nous avons annoncé le lancement prochainement d'une consultation citoyenne sur le thème de l'extinction de l'éclairage public hors axes routiers principaux. Les enjeux sont à la fois économiques (en moyenne 37%

de la facture d'électricité des communes est généré par l'éclairage public), environnementaux (effets néfastes sur la biodiversité nocturne) et de bien-être (réclamation de certains riverains pollués dans leurs habitats par la lumière des lampadaires municipaux).

Et si on éteignait les lumières pour rallumer les étoiles dans le ciel de Léguevin?



LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE DE LÉGUEVIN

L'équipe municipale tient à féliciter notre Chef de la cuisine centrale, M. Didier Rey et l'ensemble des agents du service restauration pour l'obtention du Label Territoire BIO engagé en 2021. Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les objectifs du Plan Ambition Bio et de la Loi EGalim, en termes d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20 % de produits bio dans les menus) et de surface agricole cultivée en bio (au moins 15 %).

Pour Léguevin, l'approvisionnement des restaurants scolaires collectifs **en bio est supérieur à 54** %. La **surface agricole cultivée en bio est de 20** % (228,57 hectares sur 1120 hectares de zones agricoles qui représentent 46 % de la surface communale).

Prochains objectifs: gestion des déchets des restaurants scolaires avec un plan de réduction du gaspillage alimentaire et une valorisation des bio-déchets avec les techniques de compostage.

LE DISPOSITIF CLIIINK, UNE PREMIÈRE EN HAUTE-GARONNE!

Porté par la Communauté de Communes de la Save au Touch et résolument tourné vers la protection de l'environnement, Cliiink s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de gestion des déchets et dans l'amélioration des performances de tri afin de faire de notre territoire un territoire éco-responsable.

Cliiink est un programme qui récompense le tri et l'apport volontaire des déchets en verre. En pratique, un dispositif installé sur les bornes d'apport volontaire comptabilise le verre déposé et rétribue l'usager avec des points. Ces points sont ensuite utilisables chez les commerçants locaux partenaires. Les bornes sont accessibles et activées par une application mobile à télécharger gratuitement ou par une carte magnétique personnelle délivrée en Mairie. Les commerçants partenaires sont quant à eux répertoriés sur l'application ou le site www.cliiink.com.

Deux communes pilotes de ce projet

Dans une approche solidaire, les communes de Lévignac et de Léguevin sont volontaires pour porter ce projet commun. Les habitants et commerçants de ces deux communes bénéficieront du programme Cliiink dès le 9 juillet, jour de la mise en place des systèmes sur les 27 bornes d'apport volontaire du verre que comptent les communes.

Inauguration prévue le 11 juillet 2021.

Plus d'informations sur: www.save-touch.org www.ville-leguevin.fr www.cliiink.com



^{*} Source ADEME

Les léguevinois au cœur de la Démocratie







Sylvain Bessette-Asso, Conseiller Municipal

COMITÉS DE QUARTIER

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser de Comité de Quartier depuis plus d'un an. Ces derniers vont revoir le jour mais sous un autre format que ce qui se faisait auparavant. En effet, comme elle s'y était engagée, la nouvelle Municipalité les souhaite interactifs et participatifs. Il n'y aura donc plus d'un côté les élus et de l'autre les habitants, mais tout le monde sera autour de la table pour échanger, donner ses idées, répondre aux préoccupations du quartier et même plus généralement de la ville. Cet outil de démocratie de proximité permettra aux citoyens de s'exprimer librement. Une Charte des Comités de Quartier sera présentée en Conseil Municipal. Monsieur le Maire souhaite également qu'il y ait un véritable suivi, qui sera effectué par les élus et les habitants référents du quartier. Nous proposons donc une redéfinition du périmètre des Comités de Quartier avec chacun des représentants par sous-secteurs car on maîtrise davantage ce qu'il se passe à proximité de son logement que les problématiques qu'il y a à l'autre bout du guartier. Une cartographie sera proposée dès septembre et accompagnée d'un appel à volontaires pour devenir référent de son quartier.

SONDAGES

Un autre dispositif que vous avez pu tester est le sondage. Il permet d'obtenir rapidement un avis sur un sujet par un grand nombre d'habitants. L'authentification du répondant reste complexe, c'est pourquoi les sujets choisis sont, pour l'instant, peu structurants pour la ville. Plusieurs moyens sont à l'étude pour y remédier. Pour autant, ces sondages nous ont déjà permis de connaître vos besoins en parking à vélos (projets en cours), d'avoir un état des lieux de la culture sur la ville et enfin de vous consulter pour nommer la coulée verte de la Bastide. Nous avons conscience qu'il n'est pas simple pour certains de répondre informatiquement à ces sondages; c'est pourquoi nous

étudions des solutions pour qu'un plus grand nombre de léguevinois puisse participer à ces consultations, autrement qu'avec l'informatique. Bien d'autres sondages sont à venir.

COMITÉ LÉGUEVINOIS CONSULTATIF

Afin d'associer les citoyens à la réflexion des élus, conformément à son engagement, la nouvelle Municipalité a décidé de lancer le Comité Léguevinois Consultatif (CLC). Cette assemblée se réunira 2 fois par an et pourra être également saisie par M. le Maire sur différents sujets et projets.

Le CLC sera composé de 22 membres :

- 3 élus: M. Olivier MACOIN, Conseiller Municipal délégué au Comité Léguevinois Consultatif,
 M. Sylvain BESSETTE-ASSO, Conseiller Municipal délégué à la Démocratie locale et à la communication, et M. Stefan MAFFRE, Adjoint au Maire, délégué à la vie locale.
- Les 6 référents de Comités de Quartier
- 1 représentant du Groupe Jeunesse
- 1 représentant du Conseil Associatif
- 1 représentant du Conseil des Aînés
- 1 représentant de l'association des Commerçants et Professionnels
- 1 représentant de la Police Municipale
- 1 représentant de la Gendarmerie
- 1 représentant de la Maison des Quartiers
- 6 léguevinois(es) issu(e)s de l'appel à candidature.

Vous pouvez candidater jusqu'au 15/09 en remplissant le formulaire sur le site <u>www.ville-leguevin.fr</u>, et disponible à l'Hôtel de Ville, la médiathèque et la Maison des Quartiers. La désignation se fera en septembre.

ACTU CITÉ

Nouveau Directeur Général des Services de la ville de Léguevin



Xavier Taupiac, nouveau Directeur Général des Services de la ville de Léguevin aura pour mission de diriger et de coordonner l'ensemble des services, de préparer et de mettre en place les actes de la collectivité.

Quel a été votre parcours?

« J'ai étudié à la faculté des sciences sociales de Toulouse où j'ai obtenu une maîtrise d'Administration Économique et Sociale et une maîtrise de Sciences Politiques avant de suivre un troisième cycle en gestion des collectivités locales et également en Sciences Politiques. Toutefois, les finances locales demeurent ma matière préférée! »

Qui êtes-vous Xavier Taupiac?

« Originaire du Tarn-et-Garonne, où je vis avec mon épouse et mes 3 enfants, j'ai fait mes premiers pas et touché mon premier ballon de rugby à Toulon, où mon père était sous-marinier. Toutefois, à bientôt 50 ans, j'ai délaissé le ballon ovale pour le VTT qui me conduit assez régulièrement en forêt de Bouconne. Je suis également passionné d'Histoire et plus particulièrement de la période du premier Empire dont je m'inspire très régulièrement en relisant les mémoires de Talleyrand. »

Quels sont vos projets pour Léguevin?

« J'ai été séduit par cette nouvelle et jeune équipe municipale dont le projet est de rendre à Léguevin son caractère de « lieu de vie », en redynamisant le centreville, en privilégiant le développement de petites activités économiques créatrices d'emplois locaux ou encore en réinterrogeant l'ensemble des programmes immobiliers afin de les rendre compatibles avec ce projet de ville où l'on vit autant que l'on dort.

J'ai également été conquis, par la personnalité d'Étienne Cardeilhac-Pugens, Maire de la commune et légue-vinois depuis toujours, qui sait transmettre sa passion pour sa ville. Une connexion qui est le ciment de la relation entre le politique et l'opérationnel.

C'est donc un projet ambitieux, pour lequel je souhaite apporter mon expérience, notamment sur le plan de la méthode, afin de permettre une meilleure anticipation, une optimisation des financements, avec l'ensemble des services municipaux. En bref, comme l'avait lancé le général de Gaulle: Un vaste programme!».

ACTU CITÉ

Ouverture de la piscine municipale



Stéphane Pascal, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué au sport

« La piscine municipale ouvrira bien ses portes pour la saison estivale 2021. Face à ce contexte sanitaire compliqué, nous avons tout mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous vous proposons cette année plusieurs types d'activités ainsi que des nouveautés. »

Le contexte sanitaire étant toujours fragile, nous allons procéder à des conditions d'accueil adaptées (sous réserve de modifications):

- Les horaires redeviennent classiques.
- Un accueil instantané de 400 personnes maximum.
- Un sens de circulation unique.
- Vestiaires individuels et sanitaires ouverts: ils seront soumis à une désinfection régulière.
- Sur les espaces verts, merci de respecter la distance entre les différents groupes.

TRAVAUX 2021

La piscine fait peau neuve, en effet des travaux de réfection des bassins et pédiluves ont été effectués au mois de mai. La pataugeoire est de retour! Elle fera la joie de nos plus petits.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Ouverture: samedi 19 juin 2021

Fermeture: dimanche 12 septembre 2021 19 & 20 juin et 26 & 27 juin 2021: 12h30 à 20h30

5 juillet au 31 août 2021: 12h30 à 20h30 4 & 5 septembre 2021: 12h30 à 20h30 11 & 12 septembre 2021: 12h30-18h30

TARIFS

	Enfant (-16 ans)	Adulte
Unité	1€20	2€50
Mensuel	14€	25€
Saison	28€ 44€	
Groupe	1€20 (unité)	





LES ACTIVITÉS 2021

Lecons de natation

- Collectifs: groupe d'enfants de niveau débutant à débrouillés âgés de 5 ans (âge révolu à la date du premier cours) à 16 ans. Les cours se dérouleront du lundi 21 juin au vendredi 10 septembre.
- Individuels Nouveauté: à partir de cette année, il est possible de demander des leçons individuelles pour petits et grands. Ces leçons seront encadrées par un Maître-nageur diplômé et sur une durée de 30 minutes (plusieurs forfaits disponibles). Les cours se dérouleront du 19 juin au 12 septembre. Créneaux horaires: 8h3O-12h3O et 20h3O-21h3O.

Leçons	Leçons	Cours
collectives	individuelles	d'aquagym
10 leçons	Forfait 10 leçons:	Séance de 45':
(10X30'): 60€	190€	8€ à l'unité
Extérieurs: 10 leçons (10X30'):120€	Forfait 5 leçons: 100€	

Vous trouverez toutes les informations pour les inscriptions sur le site internet et auprès de nos accueils Mairie et Piscine.

https://www.ville-leguevin.fr/piscine_municipale

Leçons d'aquagym

La Mairie propose des cours d'aquagym à la piscine municipale du lundi 5 juillet au vendredi 29 août: les lundi, mercredi et vendredi de 20h30 à 21h30.

Nouveauté - Le mardi et jeudi de 12h30 à 13h30 (bassin d'apprentissage réservé à l'aquagym). Les inscriptions se font par téléphone à la piscine au 05 61 86 62 12 et achat de billet en Mairie, service régie.

Nocturnes 2021 - Nouveauté

Les vendredis 16 juillet et 6 août 2021 de 20h30 à 22h. Tarifs classiques en vigueur. Ambiance garantie!

Après-midi multi-activités aquatiques – Nouveauté Le mercredi 11 août 2021 de 14h à 18h30 (bassins réservés aux activités). Gratuit.

Culture: vos retours et nos premières décisions



Marie-Paule Perrin, Adjointe au Maire, déléguée à la culture

Un grand merci aux 396 personnes qui ont répondu à notre enquête sur l'état des lieux de la culture à Léguevin, par Internet ou sur format papier. Nous allons à présent analyser dans le détail toutes vos réponses mais, d'ores et déjà, se dégagent des grandes lignes.

Globalement, vous êtes satisfaits de l'offre culturelle proposée sur la commune et estimez en être bien informés. Cependant, comme nous le pensions, vous êtes nombreux à souhaiter davantage de manifestations festives telles que les concerts et animations en extérieur. La nouvelle Municipalité y travaille.

Nous continuons aussi à diversifier l'offre permettant au plus grand nombre de trouver dans nos propositions de l'intérêt à venir sur nos lieux de culture. Ainsi, la nouvelle saison TEMPO que **nous présenterons le lundi 28 juin à 19h30** va être étoffée en nombre et en diversité de spectacles.

Par ailleurs, soucieux de rendre la culture accessible à tous, M. le Maire a demandé à ce que la tarification soit revue à la baisse et que certains spectacles soient même gratuits.

À très bientôt donc pour partager, avec Vous, des moments artistiques et culturels.

ACTU CITÉ

Élections régionales et départementales

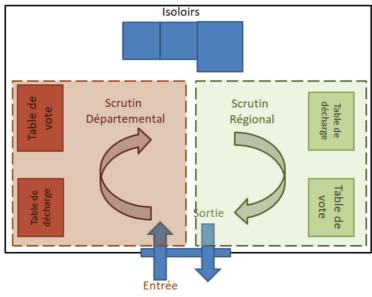


Stéphane Pascal, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué aux élections

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections régionales et départementales. Il s'agira de désigner vos représentants :

- Au Conseil Régional dont les missions principales sont: la gestion des lycées publics et de la formation professionnelle, l'organisation des transports collectifs routiers et ferroviaires hors agglomération, l'organisation et le financement des musées régionaux, le soutien des clubs et associations, l'entretien et la construction d'équipements sportifs. Le Conseil Régional dispose en outre d'une compétence exclusive en matière économique lui permettant d'accorder des aides directes aux entreprises.
- Au Conseil Départemental dont les missions principales sont: l'action sanitaire et sociale (Revenu de solidarité active RSA, Allocation personnalisée d'autonomie APA, les services de la Protection Maternelle Infantile PMI, l'aide aux personnes handicapées MDPH...), la gestion et la construction des routes départementales, la construction, l'entretien et l'équipement des collèges, les transports scolaires, la sécurité incendie et notamment la gestion du service départemental d'incendie et de secours SDIS. Au-delà de ces compétences, le département apporte également des aides en faveur des communes et des associations.

Il conviendra donc **de voter deux fois**. Les bureaux de vote, **ouverts de 8h à 18h**, seront donc scindés en deux « sous-bureaux » (voir schéma de principe ci-dessous) de manière à vous permettre de participer à ces deux scrutins.



Nous vous rappelons que pour participer à ce scrutin à Léguevin, il convient :

- D'être inscrit sur la liste électorale de Léguevin,
- De vous présenter au bureau de vote mentionné sur votre carte d'électeur,
- De présenter une carte d'identité ou un passeport valide.

Attention : la présentation de la carte d'électeur ne suffit pas.

Pensez à prendre votre stylo. Masque obligatoire.

TRIBUNE LIBRE

Arrêtons avec les postures, nous ne sommes plus en campagne!

Instance délibérante pour la gestion des affaires communales, le Conseil Municipal, diffusé en direct, est un lieu de débats démocratiques entre élus. Il est tout à fait normal d'écouter et de répondre aux élus de l'opposition. Cependant, comme beaucoup d'entre vous, nous constatons avec regret que pour certains d'entre eux et leurs soutiens les plus virulents sur les réseaux sociaux, c'est toujours la rancœur, voire la haine du résultat des dernières élections municipales qui les animent. Nous avons une méthode et une vision diamétralement opposées aux leurs, c'est vrai, mais ils doivent se rappeler que ce sont les léguevinois(e)s qui nous ont conduit aux responsabilités et qu'il faut respecter cela. Comme leur a indiqué Monsieur le Maire, « il est compliqué d'essayer de convaincre des personnes qui, de toutes manières, ne veulent pas être convaincues ». Du reste, on juge l'arbre à ses fruits et l'heure n'est pas encore au bilan.

D'ailleurs, en parlant de bilan, il est important de rappeler qu'il y a l'interprétation des chiffres, que chacun peut faire différemment, et puis il y a leur analyse approfondie. Et à ce niveau-là, nous pourrions aisément évoquer les mauvaises surprises dont nous héritons de la précédente municipalité et que nous continuons à découvrir. Dont acte, si l'opposition veut s'engager dans ce débat, nous sommes prêts. Mais franchement, ne peut-on pas plutôt travailler intelligemment autour de la table ? Échanger sereinement, ne pas s'opposer systématiquement, reconnaître ce qu'il y a de bon et ne pas évoquer seulement ce à quoi on s'oppose ? C'est la proposition que nous faisons aux élus minoritaires en leur tendant la main.

Enfin, pour ne pas laisser sans réponse un mensonge qui mérite des précisions, comme expliqué en Conseil Municipal, nous rappelons que l'indemnité des élus n'a pas augmenté de 15%. L'enveloppe de droit est tout simplement répartie différemment

En avril, notre Majorité a voté le budget 2021. Tout comme notre Plan pluriannuel d'investissements, il est travaillé avec une vision, des objectifs, des anticipations et avec responsabilité. Comme nous nous y sommes engagés, nous n'augmenterons pas les impôts communaux, ni aujourd'hui, ni demain. Monsieur le Maire est intransigeant sur ce point et nous avons donc fait le choix d'autres sources de financement.

À chacune et à chacun, ainsi qu'à vos proches et vos familles, nous vous souhaitons un très bel été.

L'équipe « Léguevin avec Vous » autour d'Étienne Cardeilhac-Pugens.

Contact: leguevinavecvous@gmail.com

Le déroulement des conseils municipaux nous a permis de découvrir la politique du Maire « Je prends tous les pouvoirs, je décide seul et je n'ai pas à me justifier ». C'est donc un simulacre de démocratie qui se met en place et qui est en contradiction avec ses promesses. Sa gestion de l'argent public est aussi particulière: acheter des bâtiments sans connaître l'estimation des réhabilitations, il ne doit pas oublier que ce n'est pas son argent, mais bien le vôtre. Il a la chance d'avoir hérité d'une trésorerie saine qui lui permet de lancer des investissements. Nous serons attentifs à la bonne utilisation de l'argent public afin que nos impôts n'augmentent pas ou pas pour rien. Malheureusement, considérant le niveau des réponses à nos questions, nous craignons toujours l'avenir.

Toute l'équipe « Ensemble pour Léguevin » vous souhaite d'agréables vacances. Prenez soin de vous.

Contact: https://www.facebook.com/ensemblepourleguevin/ ou leguevin-avenir.fr

1er année de la nouvelle majorité: Je dépense l'argent public sans concertation.

La majorité Municipale a présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire ses projets pour les 6 années à venir. J'ai découvert en séance la création d'un tiers lieu estimé à 900 000€!!!! et un énième réaménagement du centre-ville pour un montant de 3 030 000 €. Projets pharaoniques pour notre commune, décidés sans concertation ni avec les élus, ni avec la population.

Robert COUDERC / r.couderc.elumvl@free.fr, Facebook: robert.couderc.Elu / 07.69.76.18.92

Léguevin malin

Le fil de la vie

NAISSANCES		DÉCÈS		
7 août 2020	MARQUIS Théo	9 janvier 2021	LASSERRE Germaine,	103
24 janvier 2021	MONDEU Kenzo	,	divorcee DEMAY	.03
28 janvier 2021	GINGEMBRE Nathan	16 janvier 2021	BARRÉ Pascale	55
3 février 2021	CHIABO Owen	18 janvier 2021	SANDER Marie, Veuve PERPÈTE	95
6 février 2021	KHELIFA MAHDJOUBI Diyana	18 janvier 2021	MONTIGNY Lilian	22
9 février 2021	CARRIERE MENLET Aaron	18 janvier 2021	CABALLERO-MONSERRAT Pierre	86
15 février 2021	DAVANT Mathéo	20 janvier 2021	CUJIOUS Aimé	86
21 février 2021	VAISSIÉ Marilou	22 janvier 2021	AUVERGNE André	96
15 mars 2021	ARDIBUS Adam	26 janvier 2021	MARTINELLI Henri	81
15 mars 2021	ARDIBUS Noam	4 février 2021	OYSEL Pascal	55
19 mars 2021	SCHLOSSER Maria	7 février 2021	IVANOVSKY Nadia Veuve JOZAN	88
25 mars 2021	PLANAT Victoria	13 février 2021	CROVATTI Bruno	93
13 avril 2021	HAEGY Harry	17 février 2021	VERGÉ née BIAU Huguette	88
14 avril 2021	YANG Shayne	17 février 2021	SOUKNI Houria, épouse GALLAIS	46
19 avril 2021	VIC Mya	17 mars 2021	GAMAURY Myriam	68
28 avril 2021	BLOT COURGENOUIL Tylian	18 avril 2021	GARCIA Louis	62
28 avril 2021	BOISSERY JOUBERT Reva	23 avril 2021	LAFFON née PENA Huguette	85
29 avril 2021	CONORD Maë	23 avril 2021	HERBST Ugo	5
9 mai 2021	CATHALO BORDES Ellie	30 avril 2021	DARDENNE René	92
13 mai 2021	OMS Gabriel	2 mai 2021	BACARAT Jean	77
15 mai 2021	GARIS Emilio	3 mai 2021	SIOU Jacques	70
17 mai 2021	BALTÉS-MOUGEOT JOCHEM Camille	4 mai 2021	TRUYOL Gisèle, veuve HUGUET	83
·		4 mai 2021	MARTY Marie, veuve MATHE	95
		12 mai 2021	BONAIL Noélie, veuve FONTÉS	101
		16 mai 2021	LAMARLÉRE Jean	74

16 janvier 2021	BELGHITI Mohamed El Amine	&	BACON Kelvine, Charline, Marie, Josiane
27 février 2021	SAUX Christophe, Michel	&	BLANCO Nadège, Cécile
10 avril 2021	THÉBAULT Michel, Laurent, Jacques	&	BRABANT Aude, Lise, Andrée
28 avril 2021	TOUPET Jean-Luc, Paul, Gérard	&	BOUTAIBA Myriam
15 mai 2021	LAAGUILI Abdelkarim, Ali, René	&	KRUMEICH Maléna, Andrée, Lydia

Les listes Naissances et Mariages incluent uniquement les personnes ayant autorisé leur diffusion.

Léguevin malin

Au programme









20 & 27/06 ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

ET RÉGIONALES.

21/06 FÊTE DE LA MUSIQUE

> À partir de 18h, boulodrome.

25 au 28/06 FÊTE LOCALE

> Boulodrome.

28/06 SOIRÉE DE

PRÉSENTATION TEMPO

> Présentation de la saison, TEMPO, 19h30 6/07 DINER MARCHÉ

> Boulodrome.À partir de 19h

14/07 SOIRÉE DU 14 JUILLET

> Au lac de la Mouline à partir de 19 h : repas, concert, animation musicale et spectacle pyrotechnique.



PROGRAMME DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ À LÉGUEVIN

BIENTÔT DISPONIBLE DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES

De belles surprises vous attendent!



[EMPI]

THÉÂTRE » CONCERTS » MUSIC HALL

LÉGUEVIN

LUNDI 28/06 19h30 Soirée de présentation

ISON

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE (dans la limite des places disponibles)

Infos complémentaires sur www.tempo-leguevin.fr

Ville de Léguevin - licences 1-1029580 - 2-1029581 et 3-1029582.

